

## Conseil municipal du 28/11/2019

Présents : Messieurs Cantarel ; Dausset ; Moulin ; Padirac ; Roussilhe, Vigouroux et Madame Belveyre.

Absents : Messieurs Daval et Petit et Mmes Bourgade et Buffamène.

Secrétaire de séance : Mme Belveyre

### 18h35 début du conseil municipal

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 septembre 2019.**  
Vote à l'unanimité : 7 pour
- **Délibération approbation du rapport définitif 2019 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).**  
Vote : 7 Abstentions
- **Délibération pour le renouvellement de la convention avec EDF**  
Le conseil municipal demande une nouvelle discussion de la convention en raison notamment de frais de dossier à la charge de la commune.
- **Délibération modification RIFSEEP (intégration de l'indemnité de régisseur)**  
Vote : 7 pour
- **Délibération RPQS**  
Le conseil municipal étudie en deuxième lecture le rapport laissé tel quel par l'ARS malgré la réclamation du conseil municipal du 23 septembre 2019.  
Vote : 1 pour et 6 abstentions
- **Délibération pour les travaux du réseau d'eau : choix de l'entreprise**  
Travaux programmés sur une partie du réseau en direction de Brugale (600m)  
Le conseil municipal étudie le rapport d'analyse des candidatures et des offres réalisé par le bureau d'étude Dejante Quercy.  
Le conseil municipal vote pour l'entreprise conseillée sur le rapport : Entreprise AUDUBERT pour un montant de 57 253,00€.  
Vote : 6 pour et 1 abstention
- **CCAS**  
Comme chaque année, un colis sera distribué aux aînés en fin d'année.
- **Encombrants**  
Le conseil municipal rétablit le ramassage mensuel des encombrants (dernier vendredi du mois) après inscription en mairie.
- **DM sur le budget de l'eau**  
Afin de payer la consommation d'eau effectuée sur le réseau de Comiac, le conseil est dans l'obligation de modifier légèrement le budget de l'eau : 6000€ sont pris de la section investissement.  
Vote : 7 pour

20h fin du conseil municipal après épuisement des points à l'ordre du jour.